

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-5978
OBJET	Recommander au conseil de nommer un quatrième conseiller associé pour assister les membres du comité exécutif	
No dossier(s) interne(s) :		
No LV :	NE S'APPLIQUE PAS	
DISTRICT(S) :		
Date CE souhaitée :	2023-11-29	
Date CM souhaitée :	2023-12-05	

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-5978
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-12-07 CM-20211207-1123 NOMINATIONS - CONSEILLERS ASSOCIÉS</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer à titre de conseillers associés les 3 membres suivants afin d'assister aux séances du comité exécutif:</p> <p>Mme Aline Dib, conseillère municipale; Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale; M. Alexandre Warnet, conseiller municipal.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-5947)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2019-03-12 CM-20190312-163 RÉSOLUTION AMENDÉE - NOMINATIONS - CONSEILLERS ASSOCIÉS</p> <p><u>Résumé</u> ATTENDU que, par sa résolution CM-20180403-243, le conseil nommait les conseillers suivants à titre de conseillers associés pour les périodes apparaissant à leur égard:</p> <p>Mme Sandra El-Helou, du 4 décembre 2017 au 18 mai 2018; Mme Isabella Tassoni, du 21 mai 2018 au 2 novembre 2018; M. Gilbert Dumas, du 5 novembre 2018 au 19 avril 2019; M. Paolo Galati, du 22 avril 2019 au 4 octobre 2019; M. Vasilios Karidogiannis, du 7 octobre 2019 au 20 mars 2020; Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, du 22 mars 2020 au 4 septembre 2020; M. Ray Khalil, du 7 septembre 2020 au 19 février 2021; M. Aram Elagoz, du 22 février 2021 au 6 août 2021;</p> <p>ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des modifications à ladite résolution;</p> <p>EN CONSÉQUENCE,</p> <p>sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>d'amender la résolution CM-20180403-243 afin qu'elle se lise comme suit:</p> <p>de nommer les conseillers suivants à titre de conseillers associés pour les périodes mentionnées à leur égard:</p> <p>Mme Sandra El-Helou, du 4 décembre 2017 au 18 mai 2018; Mme Isabella Tassoni, du 21 mai 2018 au 2 novembre 2018; M. Gilbert Dumas, du 5 novembre 2018 au 19 avril 2019; Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, du 22 avril 2019 au 4 octobre 2019; M. Vasilios Karidogiannis, du 7 octobre 2019 au 20 mars 2020; M. Yannick Langlois, du 22 mars 2020 au 4 septembre 2020; M. Éric Morasse, du 7 septembre 2020 au 19 février 2021; M. Aram Elagoz, du 22 février 2021 au 6 août 2021.</p> <p>Un débat s'engage.</p> <p>Le vote est demandé par le conseiller David De Cotis sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:</p> <p>M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Gilbert Dumas, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;</p> <p>les conseillers Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert et Michel Poissant se prononcent contre la proposition.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-869)</p>		

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-5978
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>En vertu de l'article 70.3.1 de la Charte de la Ville de Laval, L.Q. 1965, c. 89, le maire peut soumettre à l'approbation du conseil une proposition afin de nommer, pour une période déterminée, des conseillers municipaux pour assister les membres du comité exécutif à titre de conseiller associé.</p> <p>Le mandat d'un conseiller associé se termine au terme de la période déterminée ou en même temps que son mandat comme membre du conseil, sauf s'il est remplacé comme conseiller associé par le conseil sur motion présentée par le maire.</p> <p>Un conseiller associé ne siège pas au comité exécutif.</p> <p>Le maire propose de nommer un quatrième conseiller municipal à titre de conseiller associé et ce, pour un mandat jusqu'aux prochaines élections de 2025 :</p> <p>- M. Yannick Langlois, conseiller municipal.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil municipal de nommer à titre de conseiller associé le membre suivant afin d'assister aux comités exécutifs et ce jusqu'aux élections de 2025 :</p> <p>- M. Yannick Langlois, conseiller municipal.</p>		